

I.J. CAB
REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA REFORME DE L'ETAT

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA PREVISION ET DE LA
MAITRISE DES EFFECTIFS

du 24 Avril 2004
Décret n° 2004-152 /MFPRE/DGFP/DPME/SR
portant intégration, nomination, titularisation à titre
exceptionnel et versement de certains candidats dans
les cadres des services sociaux (enseignement); en
tête : monsieur **BIKINDA Anselme**.

(régularisation)

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

VISAS :



Vu la constitution ;
Vu la loi n° 021/89 du 14 novembre 1989, portant refonte du statut général
de la fonction publique ;

Vu le décret n° 63/81/FP-BE du 26 mars 1963, fixant les conditions dans
lesquelles sont effectués les stages probatoires que doivent subir les fonctionnaires
stagiaires ;

Vu le décret n° 67/50/FP-BE du 24 février 1967, réglementant la prise
d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux
nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et recassements ;

Vu le décret n° 67/304/MT/DGT du 30 septembre 1967, modifiant le
tableau hiérarchique des cadres de la catégorie A de l'enseignement secondaire,
abrogeant et remplaçant les dispositions des articles 19, 20 et 21 du décret n° 64/165
du 22 mai 1964, fixant le statut commun des cadres de l'enseignement ;

Vu le décret n° 91/049 du 5 mars 1991, fixant les échelonnements
indiciaires des fonctionnaires et agents contractuels de l'Etat ;

Vu le décret n° 94/769 du 28 décembre 1994, portant suspension des effets
financiers à la suite d'une titularisation, d'un reclassement, d'un avancement, d'une
révision de situation administrative ou de toute autre promotion ;

Vu le décret n° 98/187 du 18 juin 1998, portant délégation de pouvoir au
ministre de la fonction publique et des réformes administratives ;

Vu le décret n° 99/50 du 3 avril 1999, portant versement des agents civils
de l'Etat dans la classification prévue par la loi n° 021/89 du 14 novembre 1989,
portant refonte du statut général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2002/341 du 18 août 2002 tel que rectifié les décrets n°s
2002-364 du 18 novembre 2002 et 2003/94 du 7 juillet 2003, portant nomination
des membres du Gouvernement ;

Vu l'arrêté n° 2087/FP du 21 juin 1958, fixant le règlement sur la solde
des fonctionnaires ;

Vu la note de service n° 979/MEPSSCRS/CAB/DGAS/DPAA du 15
décembre 1999, portant recrutement des intéressés en qualité de volontaire de
l'enseignement ;

Vu les dossiers de candidature constitués par les intéressés.

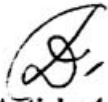
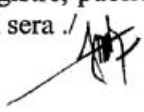
DECRETE :

Article 1^{er} : Les candidats ci-après désignés, titulaires du certificat d'aptitude professionnelle à l'enseignement dans les lycées, obtenu à l'université Marien NGOUABI, sont intégrés dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des services sociaux (enseignement), nommés au grade de professeur certifié des lycées de 1^{er} échelon stagiaire, indice 830, titularisés exceptionnellement au 1^{er} échelon, indice 830, ACC = 1 an et mis à la disposition du ministère de l'enseignement primaire et secondaire, chargé de l'alphabétisation ; selon le tableau ci-dessous :

N°	Noms et prénoms, date et lieu de naissance	Date de prise de service	Date de titularisation	Option du diplôme
1	BIKINDA Anselme, né le 12 juillet 1967 à Jacob	5 mars 2001	5 mars 2002	Philosophie
2	BAZOLO Etienne, né le 21 août 1965 à Jacob	29 décembre 2000	29 décembre 2001	Français
3	BATA Germain Gabriel, né le 30 avril 1968 à Mbama	2 janvier 2001	2 janvier 2002	Anglais
4	LOUTONADIO - DIATEZOUA Bienvenu, né le 24 avril 1965 à Yanga-Boko	3 août 2000	3 août 2001	Histoire-géographie
5	MABOULOU Bertin, né le 5 août 1968 à Ndzanga	27 décembre 2000	27 décembre 2001	Histoire-géographie
6	LOEMBET Yves, né le 17 mai 1968 à Fougamou	13 décembre 2000	13 décembre 2001	Histoire-géographie
7	BIALOSSOKA NSIMBA Fernand Alain, né le 27 juin 1967 à Pointe-Noire	27 avril 2000	27 avril 2001	Histoire-géographie
8	BAWAMBY David, né le 22 novembre 1966 à Mbandza-Mossaka	18 avril 2000	18 avril 2001	Histoire-géographie
9	MPONGUI Edouard, né le 29 septembre 1965 à Jacob	17 juillet 2000	17 juillet 2001	Histoire-géographie
10	BASSISSA ELOU Godéline, née le 8 novembre 1967 à Brazzaville	17 juillet 2000	17 juillet 2001	Histoire-géographie

Article 2 : Les intéressés sont versés dans les cadres de la catégorie I, échelle 1, 1^{ère} classe, 1^{er} échelon, indice 850, ACC = 1 an pour compter des dates respectives de titularisation, en application du décret n° 99-50 du 3 avril 1999 susvisé.

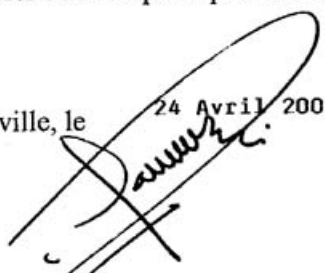
Article 3 : Conformément au décret n° 94-769 du 28 décembre 1994 susvisé, le versement et la titularisation ne produiront aucun effet financier jusqu'à nouvel ordre.

 **Article 4 :** Le présent de décret qui prendra effet du point de vue de l'ancienneté pour compter des dates effectives de prise de service des intéressés et de la solde à compter de la date de sa signature, sera enregistré, publié au journal officiel de la République du Congo et communiqué partout où besoin sera. / 

2004-152

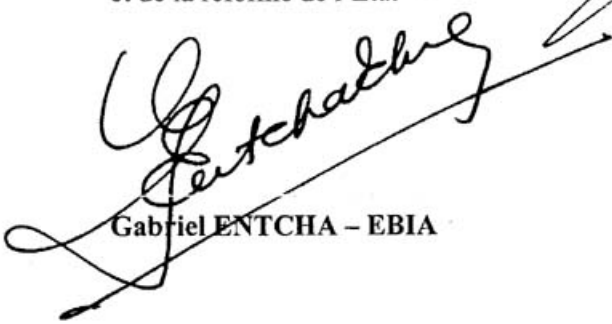
Brazzaville, le

24 Avril 2004


Denis SASSOU N'GUESSO

Par le Président de la République

Le ministre de la fonction publique
et de la réforme de l'Etat


Gabriel ENTCHA - EBIA

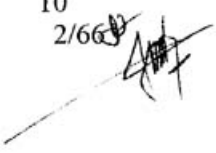
Le ministre de l'économie,
des finances et du budget

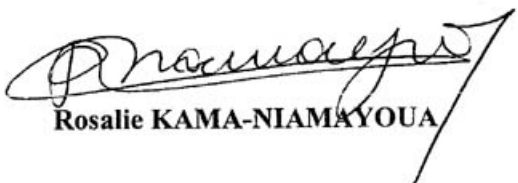

Rigobert Roger ANDELY

La ministre de l'enseignement primaire et
secondaire, chargée de l'alphabétisation

AMPLIATIONS :

JORC	1
DGFP/DPME	3
MFPRE/SST	3
DGB	3
DGCF	2
METP	2
DPAA	10
DOSSIERS	30
INTERESSES	10
SGG/BC	2/66




Rosalie KAMA-NIAMAYOUA

